

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif – est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de la mission de contrôle du SPANC.

Les vérifications sont réalisées en deux temps et se déclinent ainsi :

- Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné ;
- Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblayage) pour confirmer leur bonne exécution.

## NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation du dispositif d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- D'une demande de Permis de Construire d'une construction neuve
- D'une demande de Permis de Construire d'une construction déjà existante (transformation, agrandissement)
- De la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif sans permis de construire
- De la création d'un dispositif d'assainissement non collectif sans permis de construire
- D'une modification du projet d'assainissement non collectif suite à un avis non conforme préalable

## DEMANDEUR

Je soussigné(e) en qualité de demandeur

Nom et Prénom :

.....

Adresse : .....

Code postal :..... Commune : .....

Téléphone fixe :.....Téléphone portable : .....

Mail : .....

## ADRESSE DU PROJET

Adresse : .....

Code postal :..... Commune : .....

Section cadastrale :..... (**Obligatoire**) N° parcelle :..... (**Obligatoire**)

## CONCEPTEUR DU PROJET ou MAITRE D'ŒUVRE

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone fixe : .....Téléphone portable : .....

Mail : .....

## MANDATAIRE DES TRAVAUX

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone fixe : .....Téléphone portable : .....

Mail : .....

## PIECES A FOURNIR

Etude de définition de la filière d'assainissement conforme au règlement du SPANC

- La description et le dimensionnement de la filière
- Les notices des constructeurs précisant le mode d'utilisation et d'entretien des ouvrages
- Un plan de situation de la parcelle
- Un plan de masse du projet de l'installation 1/500<sup>ème</sup> précisant :
  - La position de l'immeuble et le niveau de sortie des eaux usées
  - La position du dispositif d'assainissement (prétraitement + traitement) à l'échelle et le rejet vers l'exutoire le cas échéant
  - La position des immeubles voisins
  - Les aires de stationnement et de circulation de véhicules
  - La présence d'arbres de haute tige
  - L'emplacement des points d'eau destinés à la consommation humaine et l'arrosage
  - Les cours d'eau, fossés ...
  - Le système d'évacuation des eaux de pluies
  - Les zones inondables
- Un profil détaillé (avec localisation des pentes) de localisation et de dimensionnement des différents éléments d'ouvrage. Les informations fournies à cet égard doivent être suffisantes pour permettre à l'installateur de respecter la prescription
- Le présent formulaire dûment complété, daté et signé
- Le cas échéant, une autorisation de rejet (cf. annexe I) et/ou de servitude de passage en domaine privé
- Le cas échéant, une attestation sur l'honneur si existence d'un puits à moins de 35 m du dispositif (cf. annexe II)

## RENSEIGNEMENT DE L'IMMEUBLE

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?  Oui  Non

Si oui, sera-t-il en partie conservé ?  Oui  Non

Détail des éléments qui seront conservés :

.....

### MAISON D'HABITATION INDIVIDUELLE

Type de résidence :  Principale  Secondaire  Location  Professionnel  Collectivité

Combien de pièces principales \* (PP) la construction compte-t-elle?

.....

En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales \* après travaux

Nombre d'occupant permanent : .....

\*Au sens de l'article R111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitat, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil (chambre, séjour, salon, bureau) par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

**DATE D'ACQUISITION DE L'IMMEUBLE** (Attestation d'achat à fournir pour toute réhabilitation) :

.....

**AUTRES IMMEUBLES** (locaux commerciaux, hôtels, sanitaires isolés, ensembles immobiliers regroupés ...)

Quel est le type de locaux qui sera desservi par l'installation ?

.....

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ? .....

Quel est le nombre d'Equivalents Habitants retenu ? .....

## MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Adduction publique

Alimentation privée (puits, source, etc.).....

Si oui s'agit-il d'un forage déclaré (déclaration en mairie au titre de la loi sur l'eau 2006) ?  Oui  Non

Si captage d'eau, est-il dans un rayon de 35m par rapport au dispositif envisagé ?  Oui  Non

Est-il destiné à la consommation humaine ?  Oui  Non

Si non joindre l'attestation sur l'honneur dûment complétée et signée ( CF annexe II)

Quels usages ? .....

Arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?  Oui  Non

## DESTINATION DES EAUX PLUVIALES (ATTENTION le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement est interdit)

Rejet en surface (fossé, caniveau, etc.)

Rétention (cuve, mare, etc.)

Infiltration sur la parcelle

Autres : .....

## RENSEIGNEMENT SUR LE TERRAIN où doit être implanté l'installation

Surface totale en m<sup>2</sup> : ..... Surface disponible pour l'installation en m<sup>2</sup> : .....

Pente du terrain prévu pour l'assainissement non collectif

Faible < 5%       moyenne entre 5 et 10%       Forte > 10%

Nappe d'eau présente à moins de 1m du fond de fouille projeté  Oui       Non

(hors niveau exceptionnel des hautes eaux)

Le terrain est-il en zone inondable :       Oui       Non

Étude de sol réalisée (si oui, la fournir) :  Oui       Non

Nature du sol :

Perméable (infiltration possible)       imperméable (rejet vers un exutoire obligatoire)

## DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ENVISAGE

### A- PRETRAITEMENT

Les eaux ménagères et les eaux vannes (toilettes) sont-elles prétraitées séparément ?  Oui  Non

Volume de la fosse toutes eaux : .....

Matériau utilisé (béton, polyéthylène, polyester, autre) ? .....

Un lestage de la fosse est-il prévu ? (en cas de présence de nappe) ?       Oui  Non

Fosse : une ventilation est-elle prévue ?      Ventilation primaire       Oui  Non

Une ventilation secondaire avec un extracteur statique ou éolien est-elle prévue ?

Bac à graisse : ..... m<sup>3</sup>

*(Obligatoire sur les eaux ménagères (cuisine + salle de bain) si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m).*

Fosse toutes eaux : ..... m<sup>3</sup>

Préfiltre (décolloïdeur) : ..... m<sup>3</sup> Est-il intégré à la fosse?       Oui  Non

### Toilettes sèches :

Toilettes sèches à compost (urines et matières solides collectées, traitées ensemble)

Toilettes sèches à séparation urines

Est-il prévu un dégrilleur ?  Oui  Non

Est-il prévu un bac à graisse ?  Oui  Non      si oui, volumes (litres) : .....

Cuve étanche type : ..... Matériau organique utilisé pour compost : .....

### B- TRAITEMENT

Distance minimale :      par rapport à l'habitation (m) : .....

par rapport à la limite de la parcelle (m) : .....

par rapport aux arbres (m) : .....

### C- TRAITEMENT SECONDAIRE

#### Tranchées d'épandage à faible profondeur

Nombre de tranchée : ..... Profondeur (m) : .....

Longueur d'une tranchée (m) : ..... Largeur (m) : .....

#### Lit d'épandage à faible profondeur

Longueur (m) : ..... Largeur (m) : ..... Profondeur (m) : .....

Surface (m<sup>2</sup>) : .....

**Filtre à sable non drainé à flux vertical** Longueur (m) : ..... Largeur (m) : ..... Surface (m<sup>2</sup>) : .....

**Terre d'infiltration** Longueur (m) : ..... Largeur (m) : ..... Surface (m<sup>2</sup>) : .....

**Filtre à sable vertical drainé** Longueur (m) : ..... Largeur (m) : ..... Surface (m<sup>2</sup>) : .....

**Massif Zéolite (filtre compact)** Epaisseur (m) : ..... Surface (m<sup>2</sup>) : .....

**Filière compacte agréée** N° agrément : .....

Marque : ..... Modèle : .....

Caractéristiques (m<sup>3</sup> cuves) : ..... Capacité traitement : ..... EH

**Microstation** N° agrément : .....

Marque : ..... Modèle : .....

Caractéristiques (m<sup>3</sup> cuves) : ..... Capacité traitement : ..... EH

**Autres (à préciser)** : .....

Longueur (m) : ..... Largeur (m) : ..... Surface (m<sup>2</sup>) : .....

*Si autres ou filières compacts : joindre une copie de l'Avis du Journal Officiel de la République Française portant agrément du procédé*

#### Toilettes sèches – Traitement des eaux ménagères et/ou urines

Filtres plantés de roseaux à flux horizontal Longueur (m) : ..... Largeur (m) : ..... Surface (m<sup>2</sup>) : .....

Filtres plantés de roseaux à flux vertical Longueur (m) : ..... Largeur (m) : ..... Surface (m<sup>2</sup>) : .....

Autres (à préciser) : .....

Longueur (m) : ..... Largeur (m) : ..... Surface (m<sup>2</sup>) : .....

### D- DISPOSITIFS ANNEXES

#### Pompe ou système de relevage

Usages :  Eaux usées  Eaux prétraitées  Eaux traitées

**E – REJET** (pour les dispositifs drainés : filtre à sable drainé, massif zéolite, filières agréées ???)

**Tranchée(s) d'infiltration**  **Tranchée(s) d'irrigation** ( sf potager)

Nombre : ..... Longueur (m) : ..... Profondeur (m) : .....

**Lit d'infiltration** Surface (m<sup>2</sup>) : ..... soit .....m x .....m Profondeur (m) : .....

**Par rejet vers** milieu superficiel à écoulement pérenne :

Privé Si vous n'êtes pas propriétaire, une autorisation écrite du propriétaire du lieu du rejet est **obligatoire**

Communal \*  Départemental\* \*Autorisation de rejet **obligatoire**

**Puits d'infiltration** (exceptionnel)

L' étude hydrogéologique obligatoire est – elle établie ?  Oui  Non

## REDEVANCES

En aucun cas, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être entrepris avant l'approbation du dossier par le service public. Conformément à la législation en vigueur, les contrôles obligatoires au titre de l'assainissement non collectif donnent lieu à la facturation auprès de l'utilisateur ayant bénéficié du service.

Les redevances sont fixées par délibération du conseil communautaire :

Contrôle conception	150,00 €	Contrôle de bon exécution	140,00 €
---------------------	----------	---------------------------	----------

## ENGAGEMENTS

J'atteste avoir pris connaissance que :

- L'avis favorable au dossier de conception d'un assainissement non collectif est **un acte préalable au dépôt du permis de construire**
- Un avis favorable du SPANC en matière d'assainissement non collectif ne vaut pas un accord du permis de construire ou d'aménager
- Si les conclusions de l'étude de sol concluent à l'impossibilité de réaliser un système, par exemple dans le cas d'absence d'exutoire, l'avis du SPANC sera défavorable.
- Que cette pièce constituera le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager. Son absence ou avis défavorable conduit au refus du permis de construire par l'autorité compétence (R 431-16 du code de l'urbanisme)
- Tout dossier incomplet sera jugé défavorable.
- Aucun avis favorable ne sera délivré si je ne fournis pas toutes les autorisations de rejet (s'il y a lieu d'en avoir)
- Qu'en cas d'engorgement prolongé en eau de son système d'assainissement, des dysfonctionnements peuvent survenir. Le SPANC ne pourra être tenu responsable des désagréments occasionnés sur une installation d'assainissement non collectif en cas d'inondation.
- Qu'en cas d'absence d'étude de sol réalisée par une entreprise qualifiée fournie par le pétitionnaire, le SPANC ne pourra être tenu responsable des dysfonctionnements survenus du fait de la nature du sol.
- Que le contrôle de bonne exécution s'effectuera **AVANT REMBLAIEMENT DU CHANTIER**

Le/ La propriétaire soussigné(e) .....certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- Ne pas entreprendre les travaux **AVANT réception de l'AVIS FAVORABLE du SPANC**
- Informer le SPANC de toutes modifications de son projet,
- Réaliser l'installation d'assainissement en son entier, conformément à la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été accepté par le service public,
- Respecter **le projet d'assainissement tel que validé** ci-dessus en son entier par le service pour la réalisation de **l'aménagement intérieur de l'habitation** dans la cadre du permis de construire (emplacement, rejet, dimensionnement)
- Prévenir le SPANC **7 jours AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX** (formulaire de demande de contrôle d'exécution) pour convenir d'un rendez vous pour effectuer le contrôle de la bonne exécution
- Respecter que les sous-produits issus de l'utilisation de toilettes sèches doivent être valorisés sur la parcelle et ne générer aucune nuisance pour le voisinage, ni pollution
- Assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis d'agrément publié au JO le cas échéant (filiales agréées)
- S'engage à s'acquitter des redevances du SPANC qui seront émises par le Trésor Public prévues au règlement de service : Contrôle de conception 150 € et contrôle de réalisation de travaux 140 €

Fait à :

Signature du propriétaire ou pétitionnaire

Le

## ANNEXE I

La présente autorisation ne concerne pas les dispositifs d'assainissement permettant l'épuration et l'évacuation des eaux par le sol (tranchées d'infiltration ou lit d'épandage à faible profondeur, filtre à sable vertical non drainé).

Demande d'autorisation de rejet d'un système d'assainissement non collectif à établir et à **mettre dans le dossier de demande de conception après signature du demandeur et de la personne physique ou morale autorisant le rejet**.

### COORDONNEES DU PROPRIETAIRE

Je soussigné(e) en qualité de demandeur

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Mail : .....

### ADRESSE DE L'INSTALLATION

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Section cadastrale : ..... (**Obligatoire**) N° parcelle : ..... (**Obligatoire**)

### INSTALLATION PREVUE

La filière choisie est :

Lit filtrant drainé à flux horizontal

Lit à massif de zéolithes

Lit filtrant drainé à flux vertical

Filières agréées n° :

Tertre drainé

Autres (à préciser) :

### LIEU DE REJET DES EAUX TRAITEES

Cours d'eau (à écoulement pérenne): .....

Fossé (le long d'un voie publique)       communal       départemental

Fossé (en domaine privé) en direction de la parcelle cadastrée .....

**PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE AUTORISANT LE REJET** : (A faire compléter par la personne ou le service portant autorisation)

Je soussigné(e) , Nom et Prénom ou dénomination : .....

Fonction : ..... Adresse .....

CP : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

autorise M.....à rejeter les eaux traitées issues de l'installation d'assainissement précédemment décrite situé sur la parcelle cadastrée .....dans le milieu hydraulique superficiel dont la gestion m'incombe. Ces effluents rejetés respecteront les normes de rejet autorisées par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié le 7 mars 2012. Le propriétaire s'engage à respecter les prescriptions de l'arrêté du 07 septembre 2009 révisé en mars 2012 ainsi que le règlement de service du SPANC.

**Fait à**  
**Signature du demandeur**

**Le**

**Fait à**  
**Signature de la personne portant autorisation**

**Le**

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR EN CAS DE PRESENCE D'UN PUIT A MOINS DE 35 METRES DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## ANNEXE II

***A joindre à la demande de conception d'une installation d'assainissement non collectif***

### COORDONNEES DU PROPRIETAIRE

Je soussigné(e) en qualité de demandeur

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Mail : .....

### ADRESSE DE L'INSTALLATION

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Section cadastrale : ..... (***Obligatoire***) N° parcelle : ..... (***Obligatoire***)

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON ADDUCTION EN EAU POTABLE DE PUIITS

Je soussigné (e) M....., propriétaire du puits situé  
à.....

sur la commune de ..... parcelle cadastrée.....,

certifie que ce captage n'est pas utilisé à des fins de consommation humaine ni d'arrosage de plantation destinée  
à la consommation humaine \*.

Et confirme que :

- l'habitation est bien raccordée au réseau public d'adduction d'eau potable

- l'habitation est alimentée en eau potable par .....qui est situé à plus de 35 m du  
dispositif d'assainissement non collectif.

**Fait à**

**Signature du demandeur**

**Le**

\*Si un système d'assainissement est implanté à moins de 35 mètres d'un captage utilisé pour la consommation humaine, il est impératif d'abandonner cette ressource au profit de la distribution publique conformément à l'arrêté du 7 septembre 2009.

DEMANDE DE CONTRÔLE D'EXECUTION  
(À transmettre avant le démarrage des travaux d'assainissement)  
ANNEXE III

### COORDONNEES DU PROPRIETAIRE

Je soussigné(e) en qualité de demandeur

Nom et Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....  
Mail : .....

### ADRESSE DE L'INSTALLATION

Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Section cadastrale : ..... (**Obligatoire**) N° parcelle : ..... (**Obligatoire**)

Certifie que les travaux d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif sur ma propriété qui ont fait l'objet d'un avis favorable en date du ..... seront achevés le .....

Les plaques d'identification des différents appareils seront apparentes. Les tampons de visites des fosses, dégraisseurs (le cas échéant) et regards seront au niveau du sol fini. Les tranchées d'épandage ou filtres à sable ne seront pas recouverts. Je m'engage à effectuer des photos des **travaux à chaque étape** (fouille, terrassement réseau de collecte, ouvrages...).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir effectuer la vérification technique de la bonne exécution des ouvrages sur travaux découverts et, pour ce faire, vous autorise, vous ou votre représentant, à pénétrer sur ma propriété.

J'autorise le service public à fixer un rendez-vous en me contactant au n° ..... tous les jours ouvrables aux heures ouvrables au public « 09h – 12h et 14h00 – 17h00 ».

J'atteste avoir pris connaissance que l'installation sera jugée non conforme si elle ne respecte pas en tout point le dossier de conception de l'installation d'assainissement non collectif validé par le SPANC avant le dépôt du permis de construire (emplacement, dimensionnement, filière, sortie des eaux usées, identique au projet de conception).

Je m'engage à entretenir mon installation conformément aux recommandations du constructeur et celles en vigueur, notamment à procéder à la vidange de la fosse tous les 4 ans.

Fait à  
Signature du demandeur

Le